

COMCOM LE MAG'

L'ACTUALITÉ

de la ComCom du Pays de Marmoutier-Sommerau

N°4 - Juillet 2014



La nature, invitée d'honneur aux activités du PASS-LOISIRS !

Tout savoir sur ...

LA RENTRÉE 2014

Transports et rythmes scolaires, NAP et TAP, etc.



ÉDITO

Chers habitant(e)s de notre COMCOM et cher(e)s ami(e)s,

L'actualité récente est riche en thèmes, la plupart graves, même s'ils sont masqués par les grands événements sportifs ; sous nos yeux, nous pouvons mesurer les conséquences du dérèglement climatique, les soubresauts guerriers aux confins de l'Europe en Ukraine, suite à l'éclatement de l'empire soviétique. L'antisémitisme que l'on croyait éradiqué revient par la porte du fondamentalisme musulman, de l'extrême droite et aussi par les éléments d'extrême gauche pro-palestiniens, le tout sur fond de guerre larvée, fomentée par des bandes guerrières prônant l'intégrisme religieux mêlé au gangstérisme, des affrontements interreligieux, souvent pour détruire les minorités chrétiennes et les démocrates, ceci dans la zone sahélienne et surtout dans le Moyen-Orient, la poudrière est prête à sauter. Aucune raison ne peut justifier l'extrême force, les exécutions et les meurtres. Les événements récents montrent que notre pays subit aussi des conséquences par l'import de cette politique dite étrangère sur notre sol, ceci surtout par le communautarisme.

Pour notre part, l'école de la République demeure un des éléments forts et fondateurs de notre pacte républicain, c'est pour cela que nous sommes attachés, depuis des années, à donner le maximum de moyens à notre école, tant à l'investissement qu'au fonctionnement.

Dès cette fin d'année, notre système éducatif local aura tous les moyens pour un fonctionnement optimal, avec une chaîne éducative complète, même si on manque encore de salles des sports. Il est vrai que la réforme des rythmes scolaires a marqué les esprits et a été empreinte de passions, qui se sont peu à peu apaisées. Pour ma part, les vendredis après-midis et samedis matins libérés ne sont pas la meilleure façon de répondre aux défis éducatifs, même si cela arrange beaucoup de monde. D'ailleurs depuis trente ans, nos élèves du primaire ont perdu des centaines d'heures de cours obérant aussi leur réussite. A l'école nos élèves sont encore notés et sanctionnés par la réussite à un examen ou à un concours avec une appréciation ; l'ensemble de notre système éducatif est lui aussi apprécié par une note et un classement. L'évaluation PISA (programme international pour le suivi des acquis des élèves de 15 ans) situe la France parmi les mauvais élèves. Pour l'enseignement supérieur, cela n'est pas mieux avec seulement deux universités classées dans la première centaine. Pour l'Ecole, il faut l'implication de tous, la communauté éducative ne peut pas tout, toute seule. En Afrique, on dit qu'il faut tout un village pour élever un enfant, c'était le cas chez nous aussi, mais c'était avant.

Pour l'instant, je vous souhaite de belles vacances, à celles et ceux qui partent et à celles et ceux qui restent, pour une bonne rentrée nous avons besoin de toute notre énergie vitale.

Le Président, Jean-Claude WEIL

EN BREF...

TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOUS !

BIENVENUE AU PAYS DE MARMOUTIER-SOMMERAU !

La COMCOM a installé 14 vitrines d'affichage extérieur dont 5 en double face, aux entrées des 10 villages qui composent notre territoire. Elles sont disponibles pour tout affichage d'informations diverses (manifestations, etc.) sur lesquelles les associations, les Communes du territoire, la COMCOM et l'Office de Tourisme souhaiteraient communiquer. L'affichage est possible sur tout ou partie des vitrines, pour une information qui intéresse la Commune ou l'intercommunalité. Ce sont les Mairies qui en gère l'utilisation. Les travaux d'impression sont à la charge de celui qui affiche, les dimensions du format à imprimer étant de 185 x 85 cm. Ce moyen de communication permet de diffuser une information de proximité auprès des habitants de la collectivité.



UN NOUVEAU SITE INTERNET !

Après un peu moins d'un an de travail, le nouveau site Internet de la COMCOM du Pays de Marmoutier-Sommerau est en ligne :

www.cc-marmoutier-sommerau.eu

Dès la fusion des COMCOM du Pays de Marmoutier et de la Sommerau au 1^{er} janvier 2013, ce projet était envisagé.

Une longue étude a été menée pour recenser les besoins et évaluer les différents prestataires, et c'est à la fin du mois de septembre 2013 que l'ouvrage a pu commencer.

Il s'agit d'un outil de communication que la COMCOM a souhaité mutualiser avec les Communes, dans le même esprit que la mutualisation des services. Ce site voit donc apparaître aujourd'hui, un environnement dédié exclusivement à la COMCOM, MAIS AUSSI à chacune des Communes qui composent notre COMCOM :

A ce titre, ce sont les Communes elles-mêmes, qui gèrent leur espace. Vous y trouverez toutes les informations qui pourraient vous être utiles : délibérations, permanences, actualités, etc. N'hésitez pas à venir le découvrir !

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MARMOUTIER-SOMMERAU

1, rue du Général Leclerc - 67440 MARMOUTIER
Tél. 03.88.03.22.10 / Fax. 03.88.70.64.14
contact@cc-marmoutier-sommerau.eu
www.cc-marmoutier-sommerau.eu

OUVERTURES AU PUBLIC

- ☞ Lundi et Mercredi : 09h-12h et 14h-18h
- ☞ Mardi et Jeudi : 14h-18h
- ☞ Vendredi : 09h-12h et 14h-17h

N°ISSN : 2269-4722

Directeur de la publication : Jean-Claude WEIL

Coordination : Commission Communication

Publicité : Communauté de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau (CCPMS)

Mise en page : Caroline FIORE

Crédits images : CCPMS, Centre de Secours, CG67, OT PDM, SMICTOM

Impression : Graphical's - Geispolsheim

BILAN ET ENJEUX ENVIRONNEMENT

La COMCOM dans l'exercice de sa compétence, réalise régulièrement des travaux sur les cours d'eau. Il existe deux types de travaux sur les cours d'eau : les travaux de restauration et les travaux d'entretien.

LES TRAVAUX DE RESTAURATION DES COURS D'EAU,

sont des travaux «lourds». Ils permettent notamment d'intervenir sur le tracé et l'écoulement du cours d'eau, sur son profil et sur la stabilisation de la berge.

Cela permet, entre autres, de redonner un aspect naturel au cours d'eau, de limiter ou d'augmenter son débit, d'éviter l'action de l'érosion sur les berges (plantations, reprofilage...). Dès lors que l'on touche au lit ou aux berges, il s'agit donc de restauration.

Ce type de travaux intervient de manière ponctuelle, selon l'état du cours d'eau et suivant un schéma et des autorisations de restauration bien définis avec l'Agence de l'eau, le Conseil Général et la Police de l'eau.

LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU

sont de nature plus légère. Intervenant principalement sur la berge, ils consistent notamment à élaguer des arbres ou arbrisseaux

qui pourraient gêner l'écoulement de l'eau ou qui encombreraient le linéaire, à éclaircir la végétation de berge, supprimer les embâcles gênant l'écoulement de l'eau. L'entretien régulier correspond donc principalement à la gestion de la végétation et des embâcles.

LA NATURE N'EST PAS UN DÉPOTOIR !

Lors de l'exécution de ces travaux, nous constatons régulièrement que des déchets et débris sont déposés sauvagement sur la berge ainsi que dans le cours d'eau même. Et la majorité de ces déchets abandonnés dans la nature sont acceptés en déchèterie voire même, il s'agit de déchets collectés lors du tri sélectif!

AVANT



Un geste simple permettrait de préserver notre environnement et notre porte-feuille !

Il suffit de déposer ces débris pour la plupart admis en déchèterie ou tout simplement dans le bac de collecte sélective.

Le coût est alors compris dans le forfait de base que vous payez pour le service de collecte et traitement des ordures ménagères.

UN COÛT POUR LA COLLECTIVITÉ

Le nettoyage de ces immondices, lors des travaux d'entretien ou de restauration des cours d'eau, génère un coût supplémentaire pour la collectivité.

Ce coût impacte le budget général qui est directement approvisionné par le produit des impôts locaux. Réfléchissons avant d'agir...

APRÈS



ÉLECTIONS 2014

NOUVEAU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Suite aux élections municipales du mois de mars dernier et à la désignation des délégués communautaires sur les listes électorales, les élections des membres du Bureau du Conseil de Communauté se sont tenues le 16 avril 2014 à la Maison de Pays.

Ont ainsi été élus :

- ☞ M. WEIL Jean-Claude, Président
- ☞ M. GEORGER Frédéric, 1^{er} Vice-Président
- ☞ M. MULLER Roger, 2^{ème} Vice-Président
- ☞ M. SCHMITT Claude, 3^{ème} Vice-Président
- ☞ M. DANGELSER Aimé, 4^{ème} Vice-Président
- ☞ M. OELSCHLAEGER Gabriel, 5^{ème} Vice-Président.

En savoir plus... www.cc-marmoutier-sommerau.eu



LA RENTRÉE 2014/2015 ET SES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

La période des élections municipales a introduit de nombreux changements d'ordre politique et réglementaire en matière d'éducation. Le décret du 7 mai 2014, a ainsi consenti des autorisations d'expérimentations relatives à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires.

QUELLES EXPÉRIMENTATIONS ?

- ↳ 8 demi-journées d'enseignement par semaine dont au moins 5 matinées sur une plage hebdomadaire de 24h d'enseignement ;
- ↳ 6h d'enseignement maximal par jour et 3h30 d'enseignement maximal par demi-journée ;
- ↳ 1h30 de pause méridienne au minimum ;
- ↳ Maintien du volume annuel d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

La demande de dérogation* sollicitée par la ComCom auprès de l'Inspection de l'Education Nationale n'étant pas conforme aux dispositions du décret, les élus communaux ont ainsi été amenés à porter la réflexion sur les rythmes scolaires qu'ils souhaitaient voir mettre en œuvre à la rentrée. Ils ont ainsi fait part de leur position, lors d'une rencontre avec l'ensemble des directrices des écoles intercommunales et des représentants des parents d'élèves.

*Maintien de la semaine de 4 jours avec réduction du temps des vacances.

QUOI DE NEUF À LA RENTRÉE ?

Les enfants de Lochwiller, Marmoutier, Reutenbourg et Schwenheim se retrouveront donc dans les classes de Marmoutier, réparties comme suit :

- ↳ **Ecole Maternelle** : au total 6 classes pour un effectif total de 156 élèves (51 élèves en petite

section, 44 en moyenne section et 61 en grande section) ;

↳ **Ecole Élémentaire** : 11 classes pour un effectif total de 252 élèves (44 élèves en CP, 49 en CE1, 59 en CE2, 58 en CM1 et 42 en CM2).

↳ Les enfants d'Allenwiller, Birkenwald, Salenthal et Singrist se retrouveront à l'école intercommunale d'Allenwiller, répartis dans 5 classes pour un effectif total de 128 élèves (dont 9 en petite section, 20 en moyenne section, 15 en grande section, 19 en CP, 14 en CE1, 16 en CE2, 17 en CM1 et 18 en CM2).

HORAIRES DES ÉCOLES

MARMOUTIER : (Maternelle et Élémentaire)

- ↳ **Matin** :
 - ↳ Ouverture des portes : 8h05
 - ↳ Début des cours : 8h15
 - ↳ Fin des cours : 11h45
- ↳ **Après-midi** :
 - ↳ Ouverture des portes : 13h30
 - ↳ Début des cours : 13h40
 - ↳ Fin des cours : 15h50

Les mercredis et vendredis après-midi sont libérés.

ALLENWILLER :

- ↳ **Matin** :
 - ↳ ouverture des portes : 8h25
 - ↳ Début des cours : 8h35
 - ↳ Fin des cours : 12h05
- ↳ **Après-midi** :
 - ↳ ouverture des portes : 13h45
 - ↳ Début des cours : 13h55
 - ↳ Fin des cours : 16h05

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont organisées les mardis et jeudis après la classe. Les mercredis et vendredis après-midis sont libérés.

RPI du Tannenwald : Écoles de DIMBSTHAL, HENGWILLER et REINHARDSMUNSTER :

dans l'ordre respectif des Communes :

- ↳ **Lundi, Mardi, Jeudi matins** :
 - ↳ Début cours : 8h15/8h20/8h25
 - ↳ Fin cours : 11h30/11h35/11h40
- ↳ **Lundi, Mardi, Jeudi après-midis** :
 - ↳ Début cours : 13h10/13h15/13h20
 - ↳ Fin cours : 15h55/16h00/16h05
- ↳ **Mercredi et Vendredi matins** :
 - ↳ Début cours : 8h15/8h20/8h25
 - ↳ Fin cours : 11h15/11h20/11h25



HORAIRES DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Maternelle interco MARMOUTIER

BUS 1 : Des nouveaux horaires sont actuellement à l'étude, ce afin d'équilibrer le temps de transport des enfants de l'ensemble du RPI. Une information sera communiquée directement en temps utile, par les Mairies concernées.

Elémentaire interco MARMOUTIER

- ↳ **Matin** : Ramassage
 - ↳ Schwenheim : 8h00 **BUS 2**
 - ↳ Lochwiller : 8h00 **BUS 3**
 - ↳ Reutenbourg : 8h05 **BUS 3**
- ↳ Arrivée à Marmoutier : 8h10
- ↳ **Midi** : départ bus à 11h50
- ↳ Horaires de dépose :
 - ↳ Schwenheim : 12h00 **BUS 2**
 - ↳ Reutenbourg : 11h55 **BUS 3**
 - ↳ Lochwiller : 12h00 **BUS 3**
- ↳ Horaires de ramassage
 - ↳ Schwenheim : 13h25 **BUS 2**
 - ↳ Lochwiller : 13h25 **BUS 3**
 - ↳ Reutenbourg : 13h30 **BUS 3**
- ↳ Arrivée à Marmoutier : 13h35
- ↳ **Soir** : départ bus à 15h55
- ↳ Horaire de dépose
 - ↳ Schwenheim : 16h05 **BUS 2**
 - ↳ Reutenbourg : 16h00 **BUS 3**
 - ↳ Lochwiller : 16h05 **BUS 3**

Ecole interco ALLENWILLER

- ↳ **Matin** : Ramassage
 - ↳ Singrist : 8h20 **BUS 1**
 - ↳ Birkenwald : 8h15 **BUS 2**
 - ↳ Salenthal : 8h25 **BUS 2**
- ↳ Arrivée à Allenwiller : 8h30
- ↳ **Midi** : départ bus à 12h10
 - ↳ Singrist : 12h20 **BUS 1**
 - ↳ Salenthal : 12h15 **BUS 2**
 - ↳ Birkenwald : 12h25 **BUS 2**
- ↳ Horaire de ramassage
 - ↳ Singrist : 13h40 **BUS 1**
 - ↳ Birkenwald : 13h30 **BUS 2**
 - ↳ Salenthal : 13h40 **BUS 2**
- ↳ Arrivée à Allenwiller : 13h50
- ↳ **Soir** : départ **BUS 1** à 16h25
départ **BUS 2** à 16h10
- ↳ Horaire de dépose
 - ↳ Singrist : 16h35 **BUS 1**
 - ↳ Salenthal : 16h15 **BUS 2**
 - ↳ Birkenwald : 16h25 **BUS 2**

RPI du Tannenwald où sont scolarisés les élèves de DIMBSTHAL et HENGWILLER

Les horaires sont disponibles sur le site Internet du Conseil Général du Bas-Rhin :

www.bas-rhin.fr/acces-direct/transports-scolaires

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRE (TAP) ET NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES (NAP)

Après avoir défini les rythmes scolaires pour la rentrée, les élus se sont penchés sur la question des Nouvelles Activités Péri-éducatives (NAP) qu'il est possible de proposer. Aucune obligation n'est portée sur la mise en place de ces NAP; elles restent une opportunité donnée par les collectivités.

Aussi, après analyse des possibilités qui leur étaient offertes, les élus ont choisi un Temps d'Activité Périscolaire (TAP) en ouvrant les structures périscolaires le vendredi après-midi. Un temps récréatif sera proposé, avec ou sans repas à midi (au choix pour les parents) ; l'accueil étant assuré sur le temps de midi et en début d'après-midi jusqu'à 18h.

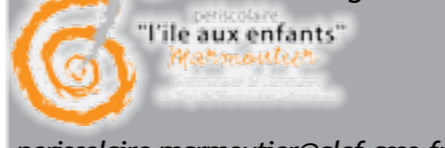
ATTENTION : Les transports scolaires seront assurés après les heures de classe suivant les horaires qui seront en place.

Pour inscrire votre(vos) enfant(s), **CONTACTEZ L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE L'ÎLE AUX ENFANTS**

↳ à Allenwiller :
Tél. 03.88.89.19.35
5, rue du Lavoir


periscolaire.allenwiller@alef.asso.fr

↳ à Marmoutier :
Tél. 03.88.89.24.91
1, chemin du Schlossgarten


periscolaire.marmoutier@alef.asso.fr

Conformément à la proposition qui lui avait été faite par l'Inspection de l'Education Nationale, l'équipe intercommunale a décidé de mettre en place une direction unique sur l'ensemble du site scolaire de Marmoutier.

LA DIRECTION UNIQUE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'école maternelle et l'école élémentaire fusionneront, pour former une école primaire. Une seule directrice a été nommée pour ce poste : il s'agit de M^{me} Morgenthaler, actuellement directrice de l'école élémentaire. Ainsi, M^{me} Morgenthaler sera déchargée à temps complet sur le poste de direction unique pour toutes les affaires (inscriptions, dérogations, contacts divers, lien avec la ComCom et les Communes ...) allant de la petite section de maternelle au CM2, réparties dans les trois bâtiments distincts du site unique à Marmoutier.

Un seul Conseil d'école se réunira également, composé de l'ensemble des instituteurs et des parents d'élèves. Ces derniers seront au nombre de 17, soit 1 par classe.

BRAVO LES ENFANTS !

DES CLASSES PRIMÉES AU PRINTEMPS DE L'ÉCRITURE

Les 5 classes de l'école élémentaire de Marmoutier ayant participé au printemps de l'écriture 2014 ont toutes été primées ! Félicitations à elles pour leur excellent travail !

La remise des prix a eu lieu le 3 juin dernier au Château des Rohan à Saverne. A cette occasion, les enfants se sont vus décerner des diplômes et récompenses par M. WEIL, président de la ComCom.

Classes primées :

- ↳ Classe CE2 M. Kocher : 2^e prix catégorie écriture poétique cycle 3
- ↳ Classe CP/CE1 M^{me} Muller : 2^e prix catégorie écriture poétique cycle 2

LES NOUVEAUX LOCAUX SCOLAIRES DE MARMOUTIER

Les entreprises œuvrent aux travaux de finitions des nouveaux locaux scolaires. Ils seront entièrement opérationnels à l'automne prochain.



Les classes qui intégreront les locaux sont au nombre de 4 et seront les classes de cycle 2, à savoir : CP, CE1 et CE2.





DE L'ANIMATION À LA DÉCOUVERTE...

Les vacances d'Hiver et de Pâques ont été trépidantes pour les enfants et les jeunes du territoire !

Depuis le début d'année 2014, les activités du Pass-Loisirs sont devenues payantes (Cf. **COMCOM LE MAG' N°3** - Février 2014).

Mais cela n'a pas pour autant affecté le moral des enfants et leur entrain lors des activités !

Durant les **VACANCES D'HIVER**, entre la fabrication de masques, d'épouvantails, de gargouilles en terre cuite, de déguisements et maquillages, de danses, d'animations autour des dinosaures, des dessins animés ou encore de la jungle, ou la découverte du tennis, de la boxe, ou bien du kinball, il y en avait pour tous les goûts !



Et à en voir leurs mines réjouies, cet hiver aura réellement été pour eux des plus créatifs !

Mais à en croire leur enthousiasme, les enfants du **PÉRISCOLAIRE** n'ont pas laissé leur imagination et leur inventivité dans leur poche.

Et c'est dans l'univers de Mario, Luigi et leurs amis, que le périscolaire s'est projeté l'espace d'une semaine. On se serait presque cru au château de Peach !



Une belle semaine à découper, coller, peindre, tester, courir, rouler même ! ... mais surtout à rigoler et se délecter des jeux et compétitions créés de toutes mains !!

Au mois d'avril, l'accent était mis sur la **NATURE**. Créations de vanneries, des ateliers culinaires, de la musique verte,

une chasse aux œufs de Pâques, un chantier nature, ont ainsi donné le change aux animations et jeux (olympiques, de société...) un brin plus énergivores !



Et cerise sur le gâteau, tous ces moments auront à présent leur place de choix, dans les cadres photos réalisés par les enfants eux-mêmes !



PAS DE RÉPIT AU PÉRISCOLAIRE !

Quand la chasse aux œufs se transforme en chasse aux indices !

Un meurtre s'est produit sur l'île aux enfants.

Il n'en fallait pas plus pour que les enfants enfilent leur imper', s'arment de leur loupe et partent sur les traces du meurtrier !

Alors, Colonel Moutarde, Mademoiselle Rose ou Docteur Olive ? Avec le chandelier, la matraque ou la corde ?

Les petits détectives en herbe de l'île ont démêlé le mystère !

Ces vacances, ont également permis au MRJC de faire leur entrée au sein du Pass-Loisirs.

QUI EST LE MRJC ?

Tout simplement une association, un mouvement d'éducation populaire, formé, géré et animé par des jeunes de 13 à 30 ans, que vous avez pu retrouver au Péri'Art à Singrist notamment.

Mouvement national, cette association est surtout présente sur les territoires, s'investit dans la vie rurale et locale.

«Au MRJC, nous voulons permettre aux jeunes de devenir acteur de leur vie et de la société.»

<http://alsace.mrjc.org/a-propos-du-mrjc-alsace.html>

Leur camp **POTAGER ENTRE JEUNES POTES**, effectué pendant une semaine avec des jeunes de 13 à



PROTECTION CIVILE

CENTRE DE SECOURS DE MARMOUTIER



CÉRÉMONIE D'AVANCEMENT EN GRADE

Une cérémonie de remise de galons s'est tenue le samedi 21 juin au Centre de Secours de Marmou-

tier, en présence de MM. Claude SCHMITT, Vice-Président de la ComCom en charge de la protection civile, Aimé DANGELSER, Conseiller Municipal de la Commune de Marmoutier et Camille LEHMANN, Commandant honoraire.

Les récipiendaires se sont vus remettre officiellement leurs galons par le Capitaine Cédric FAESSEL, Chef de Centre, entourés par leurs collègues de l'Unité Territoriale de Marmoutier ainsi que de la section des Jeunes Sapeurs Pompiers.

Ont été promus au grade de Sergent de Sapeurs-Pompiers Volontaires :

↳ le Caporal-chef ROHFRITSCH Nathalie ;

18 ans, hébergés en tentes, aura abouti à la création de beaux jardins à l'image des moines de l'ancienne abbaye. Initiative qui a été reconduite cet été !

D'AILLEURS, QUE FAIT-ON CET ÉTÉ ?!

Un été musclé et sportif, au Pays de Marmoutier-Sommerau !

Le PASS-LOISIRS a repris du service durant les trois premières semaines du mois de juillet.

Parallèlement, l'île aux Enfants à Marmoutier, a proposé un vaste programme d'activités qui se poursuivra tout au long du mois d'août.

↳ Le Caporal-chef SCHMITT Serge.

A été promu au grade d'Adjudant de Sapeurs Pompiers Volontaires le Sergent-chef ROHFRITSCH Stéphanie.





LES PROCÈS VERBAUX SONT DISPONIBLES DANS LEUR INTÉGRALITÉ SUR : WWW.CC-MARMOUTIER-SOMMERAU.EU

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 28 AVRIL 2014

INDEMNITÉS DE FONCTIONS

✎ Président : 41,25 % de l'indice brut 1015, 1 568,10 € brut mensuel
 ✎ Vice-Présidents titulaires d'une délégation de fonctions : 16,50 % de l'indice brut 1015, soit 627,24 € brut mensuel.
 Effet au 16 avril 2014.

RÉALISATION D'EMPRUNTS

Approbation de réaliser deux emprunts :
 ➔ 1 200 000,00 € sur une durée de 20 ans destinés à financer le Centre d'Interprétation du Patrimoine ;
 ➔ 283 207,00 € sur une durée de 20 ans destinés à financer les nouveaux locaux scolaires.

RENOUVELLEMENT DE CONTRATS

➔ Renouvellement de deux Contrats Uniques d'Insertion ouverts pour les services techniques pour assurer les fonctions d'agent d'entretien des espaces verts et des bâtiments de la Commune d'Allenwiller ;
 ➔ Renouvellement du contrat d'un agent de service assurant l'entretien des mairies de Birkenwald et Salenthal notamment.

CÉSSION DU TERRAIN DE LA PISTE BMX. MODALITÉS DE PAIEMENT

Approbation de l'échelonnement du paiement de la cession des terrains de la piste BMX par la Commune de Schwenheim en trois annualités identiques :

19 712,56 € TTC à régler en 2014, en 2015 puis en 2016.

SALLE PLURIFONCTIONNELLE DE SINGRIST. AVENANT POUR LE LOT 13

Suite à une intrusion dans le bâtiment en cours de chantier, il est décidé d'équiper l'immeuble d'un système d'alarme, et d'approuver un avenant de 2 585,44 € HT au marché réalisation des travaux d'électricité/courants faibles à la Sté EUROTECHNIC (montant contractuel du marché : 63 335,98 € HT).

VOTE DES BUDGETS

BUDGET GÉNÉRAL

SECTION FONCTIONNEMENT

✎ Dépenses : 4 095 534,00 €
 ✎ Recettes : 4 095 534,00 €

SECTION INVESTISSEMENT

✎ Dépenses : 7 176 070,00 €
 ✎ Recettes : 7 176 070,00 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION FONCTIONNEMENT

✎ Dépenses : 914 869,00 €
 ✎ Recettes : 914 869,00 €

SECTION INVESTISSEMENT

✎ Dépenses : 2 584 479,00 €
 ✎ Recettes : 2 584 479,00 €

BUDGET ORDURES MÉNAGÈRES

SECTION FONCTIONNEMENT

✎ Dépenses : 521 340,00 €
 ✎ Recettes : 521 340,00 €

SECTION INVESTISSEMENT

✎ Dépenses : 12 847,00 €

✎ Recettes : 12 847,00 €

BUDGET H/R L'ALSACIEN

SECTION FONCTIONNEMENT

✎ Dépenses : 319 991,00 €
 ✎ Recettes : 319 991,00 €

SECTION INVESTISSEMENT

✎ Dépenses : 212 538,00 €
 ✎ Recettes : 212 538,00 €

BUDGET ZONE ARTISANALE SINGRIST

SECTION FONCTIONNEMENT

✎ Dépenses : 229 330,00 €
 ✎ Recettes : 229 330,00 €

SECTION INVESTISSEMENT 0,00 €

BUDGET ZAC MARMOUTIER

SECTION FONCTIONNEMENT

✎ Dépenses : 321 541,00 €
 ✎ Recettes : 321 541,00 €

SECTION INVESTISSEMENT

✎ Dépenses : 298 901,00 €
 ✎ Recettes : 298 901,00 €

BUDGET SERVICES TECHNIQUES

SECTION FONCTIONNEMENT

✎ Dépenses : 248 471,00 €
 ✎ Recettes : 248 471,00 €

SECTION INVESTISSEMENT

✎ Dépenses : 48 500,00 €
 ✎ Recettes : 48 500,00 €

VOTE DES SUBVENTIONS À VERSER

Un montant global de 161 700,00 € a été voté pour faire face aux dépenses de demandes de subventions sollicitées pendant l'année : Associations, Coopératives scolaires, Office de Tourisme, etc.

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 12 MAI 2014

CRÉATION DE POSTE POUR LE CIP

Création d'un poste de chargé de mission pour assurer le rôle de chef de projet du Centre d'Interprétation du Patrimoine.
 Le poste est ouvert à titre temporaire en référence à l'article 3,1° de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, à partir du 2 juin 2014 et jusqu'au 31 décembre 2014.

IMPLANTATION D'UN HYPERMARCHÉ À OTTERSWILLER

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) du Bas-Rhin a autorisé, lors de sa réunion du 26 mars 2014,

le transfert du magasin SUPER U depuis le Centre-Ville de SAVERNE jusqu'au site PRECISMECA à OTTERSWILLER, avec une extension spectaculaire de la surface de vente, qui passe de 1922 m² à 4880 m², et avec création d'une galerie marchande de 488 m² et un drive de 120 m².

Le Conseil de Communauté (démarche initiée par Leclerc Marmoutier et Simply Market Saverne également) lors du Conseil du 12 mai 2014, décide de faire un recours auprès de la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC), contre l'autorisation donnée par la CDAC arguant par le

fait que cette extension constitue une concurrence plus importante faisant perdre du chiffre d'affaires à l'hypermarché LECLERC de Marmoutier, cette enseigne étant le moteur de la zone de MARMOUTIER et sera aussi moteur pour la Zone d'Activités Concertée de Marmoutier en cours de réalisation.

À SUIVRE...

Le 3 juillet dernier, la Commission Nationale d'Aménagement Commercial a refusé le projet, ce qui vient mettre un frein au projet de déménagement du SUPER U de Saverne. Néanmoins, le patron du SUPER U de Saverne envisage un recours (conférence DNA du 23/07/2014).

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 09 JUILLET 2014

RECONDUCTION DE 2 CONTRATS EN APPRENTISSAGE CAP PETITE ENFANCE

RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT EN ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI

Pour exercer, dans le cadre du service technique commun, les fonctions d'agent d'entretien des espaces verts et de bâtiments, à raison de 20h par semaine.

FRAIS DE FORMATION DE DIRIGEANTS ENCADRANTS D'ASSOCIATIONS

Attribution d'une subvention de 1 085,08 € à la Forge pour le financement d'une préparation au BAFA.

EXTENSION DES CAPACITÉS D'ACCUEIL DU SITE SCOLAIRE DE MARMOUTIER. AVENANT À UN MARCHÉ.

Pour préserver les murs qui seraient abîmés par des procédés d'affichage classique, il est décidé d'appliquer sur certaines parties des murs des salles de classe et de la bibliothèque une fibre de verre magnétique permettant l'affichage avec plots aimantés. L'avenant au marché attribué à l'entreprise BOEHM est de 4 664,33 € ce qui porte le marché à 24 239,03 € TTC.

PROGRAMME PLURIANNUEL D'ASSAINISSEMENT.

INSCRIPTIONS AU PROGRAMME 2014.

➔ Renforcement du bassin d'orage en aval de Dimbsthal : 180 000 € HT ;
 ➔ Réseau Intercommunal en aval de Dimbsthal. Réduction des apports d'eaux claires parasites par réhabilitation de collecteur : 70 000 € HT ;
 ➔ Rue des Romains à Marmoutier (antenne Nord). Réduction des apports d'eaux claires parasites par réhabilitation de collecteur : 100 000 € HT ;
 ➔ Rue de la Rivière à Reutenbourg. Réduction des apports d'eaux claires parasites par réhabilitation de collecteur : 82 000 € HT.

DÉMATÉRIALISATION DES TRANSFERTS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ.

Approbation de procéder à la télétransmission des actes réglementaires et budgétaires au contrôle de légalité et d'autoriser le Président à signer électroniquement les actes télétransmis.

RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE LA HALTE-GARDERIE.

Approbation du nouveau règlement de fonctionnement réactualisé.

EXTENSION D'OUVERTURE DU PÉRISCOLAIRE (voir p.3 et 4).

GESTION DES STRUCTURES D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRES. TARIFS 2014/2015.

En application du contrat de DSP signé avec l'ALEF, relatif à la gestion des structures périscolaires d'Allenwiller et Marmoutier, les tarifs applicables à la rentrée 2014/2015 ont subi des ajustements tarifaires, en légère augmentation, dus pour partie aux données de fréquentation 2013/2014, au budget lié et aussi, à l'application de la réforme des rythmes scolaires (ajustements des horaires journaliers, suppression de l'accueil du mercredi matin et ouverture du vendredi après-midi récréatif).

CRÉATION ET ORGANISATION DU FONCTIONNEMENT D'UNE COMMISSION DE SUIVI DU DOSSIER CIP.

FINANCEMENT DES ÉCOLES DE DIMBSTHAL ET HENGWILLER

Approbation de financer les participations annuelles que les Communes de Dimbsthal et Hengwiller versent au SIVU du Tannenwald pour le fonctionnement des écoles du RPI déconcentré.

C'est dans la nouvelle salle plurifonctionnelle de Reutenbourg que s'est déroulée tout dernièrement, l'Assemblée Générale de l'Office de Tourisme.

L'ensemble de l'équipe et des membres présents ont pu découvrir ce bel espace convivial et très fonctionnel.

Un grand merci à la Commune et au comité des fêtes de Reutenbourg pour cet accueil plus que chaleureux.

Le constat est unanime ! La situation apaisée dans laquelle l'Office de Tourisme repose aujourd'hui est plus constructive et ce climat de confiance est plus que bénéfique pour le développement touristique du territoire !

Un grand merci aux personnes qui nous secondent tout au long de l'année. Le tourisme est un enjeu économique non négligeable même au sein d'un petit territoire, et chacun d'entre nous joue un rôle de prescripteur.

ZOOM SUR CE QUI S'EST PASSÉ AU PAYS DE MARMOUTIER

MÉLODIES POUR GOURMETS

La cinquième édition de Mélodies pour Gourmets s'est déroulée le 1^{er} juin dernier. La Camerata Carolina de Heidelberg a su combler les auditeurs par une programmation de qualité ! Et les 6 restaurateurs du pays de Marmoutier ont gâté leurs clients avec leurs mets succulents déclinés aux saveurs estivales. Prochain rendez-vous : le 14 décembre 2014 avec l'ensemble "d'Rhinwagges" pour un voyage aux temps de Noël pour nous rap-peler notre enfance.

Une météo des plus capricieuses avec une vigilance orange ! La défaite de l'équipe de France face à l'Allemagne au Mondial de football au Brésil !

...Autant de raisons qui pouvaient expliquer que le public ne se soit pas mobilisé pour cette nouvelle édition du désormais traditionnel **CINÉMA DE PLEIN AIR**, programmé à la nouvelle salle plurifonctionnelle de Reutenbourg le 4 juillet dernier...

Le film **HUGO CABRET**, finalement projeté en intérieur, est un vrai bijou cinématographique. Les décors et les scènes ont été tournés dans le Paris des années 30, à la gare de Lyon. Une aventure placée sous le signe du mystère et du destin énigmatique pour Hugo, jeune orphelin. Nous remercions le Comité des fêtes du village pour leur investissement, pour la mise à disposition et la préparation de la salle, et aussi pour la partie buvette et restauration.

Dans le cadre de l'opération "portes ouvertes" organisées par le label "Alsace textile qualité", la **SOCIÉTÉ NOUVELLE DE TRICOTAGE DE MARMOUTIER** a ouvert ses portes, le 18 juillet dernier, pour une visite de son usine. Pendant la visite, on a pu découvrir toutes les étapes de fabrication, du tricotage à l'emballage, en passant par la coupe, le montage et le contrôle. Une seconde opération verra le jour prochainement. En attendant, n'hésitez pas à découvrir l'extension de son nouveau magasin d'usine.



LOCATION DE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE) PAR LE RÉSEAU MOVELO

Le saviez-vous ? Depuis le mois de mai, votre Office de Tourisme vous propose la location de deux vélos à assistance électrique, issus du réseau MoveLO.

Les VAE disposent d'une batterie et d'un moteur électrique dont la puissance n'excède pas les 250 W. Asservie au pédalage, l'assistance permet d'atteindre une vitesse de pointe de 25 km/h. Au-delà, l'assistance s'interrompt. C'est un vélo qui rend la pratique du vélo accessible à tout type de public et qui permet de plus de faire un geste éco-citoyen en délaissant sa voiture le temps d'une balade ou plus. D'une autonomie de 40 à 60 km, les batteries des vélos peuvent être échangées gratuitement en route auprès d'une quarantaine de stations d'échange de batteries du réseau.

Les tarifs de location sont les mêmes pour l'ensemble du réseau, à savoir :
 ↳ 13 € TTC la demi-journée
 ↳ 20 € TTC la journée
 Caution : 120 €.



À VOS AGENDAS !

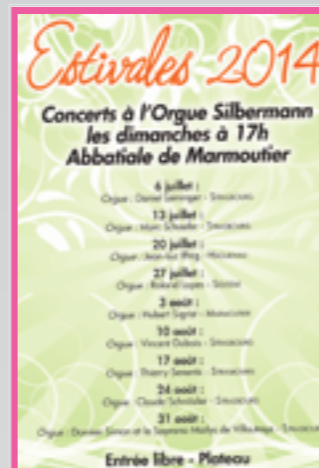
Animations permanentes

- * **Poterie d'art** à Marmoutier : du mardi au samedi 10h-12h et 14h-18h. Entrée libre.
- * **Secrets de Fée** à Marmoutier : du mardi au vendredi 9h-12h et 14h-18h-Samedi 9h-12h.
- * **La Forge** : Programme disponible à l'OT ou à La Forge.
- * **Tous les samedis matins 8h30-12h30** : **Marché du terroir à la Wacht** de Marmoutier.
- * **Tous les mercredis 7h30-12h** : **Marché** à la salle des fêtes de Salenthal.
- * **La Société de Tricotage** de Marmoutier : boutique ouverte du mardi au vendredi 9h-12h et 14h-17h30-Samedi 9h-18h. Entrée libre (fermeture en août).

Expositions temporaires

- * **Musée du Patrimoine et du Judaïsme Alsacien** : ouvert jusqu'à fin octobre les dimanches et jours fériés de 10h-12h et 14h-17h, tous les après-midis de juillet à septembre et toute l'année sur réservation pour les groupes. Tarif : 4 €. Thème de l'exposition temporaire consacré à Alphonse Lévy, artiste méconnu, natif de Marmoutier. Ce caricaturiste n'aura eu qu'une seule motivation : représenter et conserver les coutumes des communautés juives d'Alsace et d'Afrique du Nord.
- * **De mai à octobre** tous les jours à l'abbatiale (en dehors des offices religieux) : exposition photographique "Albert Kahn archive la planète" proposée par JP Lerch. Entrée libre. Enfant de Marmoutier, pacifiste engagé, Albert Kahn envoie des photographes dans plus de 50 pays pour comprendre le monde et constituer "Les archives de la planète", une véritable bibliothèque de 72 000 autochromes, dont soixante clichés sont exposés à l'abbatiale.

- * **Du 12 juillet au 26 septembre** : Exposition "Lumières" organisée en mémoire de Patrick Hirtz à la Chapelle du sanctuaire Notre Dame de Reinacker.
- * **Du 2 au 29 août** : Exposition de peintures proposée par Nicole Reiter à l'OT. Entrée libre.
- * **Du 30 août au 12 septembre** : Exposition photographique proposée par Anny Lausmann "Le Népal au rythme des pas" à l'OT. Entrée libre.



À NE PAS MANQUER !

L'association des Amis de l'orgue Silbermann vous propose sa saison des **ESTIVALES DE L'ORGUE**. Tous les dimanches de juillet et août, organistes de tous horizons se succèdent à l'orgue historique d'André Silbermann à l'abbatiale.

Quelques dates à retenir...

- * **Dimanche 3 août** : Sortie CVM "Vosges moyennes". Départ Marmoutier 8h.
- * **Mercredi 6 août** : Sortie CVM "Châteaux et rochers remarquables". Départ Marmoutier 9h.
- * **Vendredi 15 août** :
 - **Pèlerinage du 15 août au couvent de Reinacker** :
 - 10h30 : Messe de plein air,
 - 12h30 : Repas sur réservation (18€/adulte, 9€/enfant),
 - 15h30 : Vêpres à la chapelle,
 - 20h00 : Veillée mariale avec procession aux flambeaux. Renseignements et réservations au 03 88 70 60 50.
 - **12h** : Journée sportive à la salle polyvalente de Schwenheim, organisée par le Football Club.
- * **Jeu-di 21 août** : Sortie vespérale par le CVM. Départ Saverne à 18h30.
- * **Dimanche 24 août** :
 - **Dès 8h** : Fête du Sport organisée par l'association sportive et culturelle à Reutenbourg suivie d'un repas. Renseignement : 03 88 70 89 65.
 - **Dès 8h** : Brocante à Henchwiller dans la cour de l'école et la salle-multifonctions.
- * **Dimanche 31 août** : Sortie CVM "région de Cirey". Départ Marmoutier à 8h.
- * **Mercredi 3 septembre** : Sortie CVM "Rochers et sites remarquables autour d'Abreschwiller". Départ Marmoutier à 8h30.

- * **Samedi 6 septembre** :
 - **Open Night BMX** par le Vélo Club Unité Schwenheim. Renseignements : 06 64 88 72 57.
 - **Randonnée accompagnée "Autour de Marmoutier"**, départ à 14h, depuis l'Office de Tourisme. Gratuit

- * **Dimanche 7 septembre** : Messti, fête foraine, brocante, dans les rues de Marmoutier. Stands alimentaires et buvettes proposés par les associations. Animations musicales toute la journée. Entrée libre.

- * **Samedi 13 septembre** : Soirée tartes flambées proposée par la paroisse de Lochwiller à la salle des fêtes.

- * **Dimanche 14 septembre** :
 - **Départ 7h** : Marche populaire au départ de la salle polyvalente de Schwenheim organisée par le Football Club.
 - **Journée européenne** du patrimoine juif, à Marmoutier. Conférence "La femme dans le judaïsme" animée par M. et Mme Heymann, à 15h. Découverte du patrimoine israélite local : Visites gratuites des collections juives et du miqveh du musée et visites du cimetière et du vieux quartier juif de Marmoutier.
 - **17h** : Concert à l'abbatiale dans le cadre du Festival Voix et Route Romane par Canticum Novum "Aashenavi"

- * **Dimanche 20 septembre** : Journée du patrimoine au pays de Marmoutier : visites gratuites du musée, visite de la "chapelle Saint Denis de Marmoutier" par Jean Paul Lerch, à 15h (rdv sur place). Visite de la chapelle Notre Dame de Reinacker, Visite guidée du château renaissance de Birkenwald.

- * **Jeu-di 25 septembre** : Sortie accompagnée au pays de Marmoutier "Circuit des cormiers et arbres fruitiers". Départ 14h à l'Office de Tourisme de Marmoutier - Gratuit.

- * **Dimanche 5 octobre** :
 - **Marche pédestre** automnale à Lochwiller et environs. Restauration sur place.
 - **15h** : Conférence "La Guerre de Trente Ans en Alsace" proposée par l'association du Musée du Patrimoine et animée par Guy Trendel, historien. Entrée libre - Plateau.

- * **Dimanche 12 octobre** : Concert par les Sun Gospel Singers à 17h à l'abbatiale de Marmoutier. Entrée libre.

- * **Samedi 25 octobre** : Soirée "Hari Owe" proposée par le cercle Saint Etienne de Marmoutier à la salle polyvalente de Marmoutier à 19h30. Soirée animée.
- * **Dimanche 26 octobre** : à 12h, déjeuner Moules frites à la salle polyvalente de Schwenheim organisé par le Football Club.

- * **Dimanche 9 novembre** : Cochonnaille à la salle polyvalente de Schwenheim proposée par le Vélo Club Unité.

- * **Samedi 15 novembre** : Tournoi de belote organisé à Lochwiller à la salle polyvalente.

- * **Dimanche 16 novembre** : Messe Saint Hubert à 10h30 à l'abbatiale de Marmoutier, animée par les sonneurs de trompes de chasse de Marmoutier.

- * **Samedi 22 novembre** :
 - **20h** : Concert à l'abbatiale dans le cadre du Festivaltransfrontalier "Novemberlicht", par l'ensemble "Vocal Avenue", sous la direction de Patrick Huber.
 - **20h** : L'association Let's Dance de Marmoutier vous propose une soirée country avec projection video clips sur écran géant, à la salle des fêtes d'Ingenheim, buvette restauration.

LES TEMPS DE NOËL...

Avec un **PROGRAMME SPÉCIAL À PARAÎTRE DÈS LA MI-NOVEMBRE**, voici quelques dates en avant-première :

- * **Samedi 13 et dimanche 14 décembre** : Village de Noël à Marmoutier, marché de Noël, vente de sapins, animations et spécialités de Noël.

- * **Dimanche 14 décembre** : concert et repas **MÉLODIES POUR GOURMETS** avec l'ensemble "D'Rhinwagges". Formule déjeuner ou dîner et concert à l'abbatiale à 16h30. Une belle idée pour vos étrennes de Noël...

Renseignements, réservations :
 Office de Tourisme
 Tél. 03 88 71 46 84 ou
 ot-accueil@paysdemarmoutier.eu
 www.marmoutier.net

Et aussi...
 Le programme complet du Club Vosgien de Marmoutier (CVM) est disponible à l'Office de Tourisme et peut être téléchargé sur :
 www.club-vosgien-marmoutier.org



ENVIRONNEMENT

ORDURES MÉNAGÈRES

UNE AIDE POUR L'ACQUISITION D'UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL!

La ComCom a choisi de rembourser 10 €, pour l'achat d'un composteur aux habitants de la ComCom désireux de mettre en place un composteur dans leur jardin. Il en existe de plusieurs contenances.

Pour cela, il vous suffit d'acheter un composteur :

➔ au **SMICTOM** pour les Communes de : **DIMBSTHAL, HENGWILLER, LOCHWILLER, MARMOUTIER, REUTENBOURG, SCHWENHEIM** et **SINGRIST** :



600 litres
Dimensions :
1 m x 0,6 m
Pas de couvercle

20 €



300 litres
Dimensions :
0,74 m x 0,76 m
Couvercle en 2

30 €

➔ directement en **MAIRIE** pour les Communes de : **ALLENWILLER, BIRKENWALD** et **SALENTHAL**



700 litres
Dimensions :
0,9 m x 1,06 m
Couvercle

60 €

420 litres
Dimensions :
0,7 m x 1,06 m
Couvercle

39 €

Il vous suffit de fournir un relevé d'identité bancaire (RIB) accompagné de la facture, auprès des services de la ComCom du Pays de Marmoutier-Sommerau au 1, rue du Général Leclerc à MARMOUTIER.

Un compost dans le jardin, c'est moins de déchets
et un engrais naturel formidable !

DU NOUVEAU CÔTÉ TRI POUR LES COMMUNES ADHÉRENTES AU SYNDICAT DES ORDURES MÉNAGÈRES MOSSIG-SOMMERAU

DISTRIBUTION DE NOUVEAUX BACS DE COLLECTE SÉLECTIVE

A partir du mois d'août 2014, les caissettes jaunes (ou bleues) et vertes ne sont plus ramassées. Elles sont remplacées par des bacs roulants à couvercle jaune (pour la collecte des papiers/journaux/bouteilles plastiques) et par des bacs roulants à couvercle vert (pour la collecte du verre). Seuls ces nouveaux conteneurs sont désormais admis à la collecte sélective.

À SUIVRE...

Le rythme de collecte va changer à l'automne prochain. Une information sera faite au préalable par les Communes.

En attendant, pas de changement ! La collecte reste à la même fréquence, à savoir tous les 15 jours.

BRÛLAGE DE DÉCHETS

L'incinération des déchets ménagers en plein air ou dans les poêles et chaudières est dangereux et surtout interdit ! Tous les déchets ménagers sont concernés, que ce soient les ordures ménagères, les déchets de jardin ou de bricolage.

NOTRE SANTÉ PART EN FUMÉE

Au-delà des troubles de voisinage ou des risques d'incendie, le brûlage des déchets augmente la pollution atmosphérique et nuit à la santé.

LA LOI L'INTERDIT

Le brûlage des déchets ménagers à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur individuel est interdit et verbalisable d'une amende de classe 3 pouvant aller jusqu'à 450 € selon l'article 84 du règlement sanitaire départemental.